Convocation à l'assemblée générale annuelle

de votre Caisse Desjardins de D'Autray
Le 17 avril 2024 à 18h30

Le lien pour assister à l'assemblée virtuelle est disponible à l'adresse suivante :
desjardins.com/caissededautray

L'assemblée générale annuelle se tiendra uniquement en **mode virtuel.** Cette formule implique que les membres présents lors de la diffusion de l'assemblée pourront **voter séance tenante** sur certains sujets alors que tous les membres seront appelés à voter sur d'autres sujets lors d'une **période de votation en différé** qui aura lieu au cours des quatre (4) jours suivant la diffusion de l'assemblée.

En tant que membre, vous pourrez pendant l'assemblée :

- prendre connaissance du rapport annuel pour l'année financière terminée au 31 décembre 2023
- poser vos questions au conseil d'administration et traiter de tout autre sujet inscrit à l'ordre du jour
- prendre connaissance de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes)

Dans les 4 jours qui suivront la diffusion de l'assemblée, vous pourrez:

- décider de la répartition des excédents annuels (ristournes)

Élection par acclamation

5 postes sont à pourvoir au conseil d'administration de la Caisse, soit :

- 2 postes pour la province de Québec
- 1 poste pour le groupe A : Lanoraie, Sainte-Élisabeth, Saint-Thomas
- 1 poste pour le groupe C : Saint-Barthélemy, Saint-Cuthbert, Saint-Norbert
- 1 poste pour le groupe D : Lavaltrie

Veuillez noter que la période de mise en candidature s'est terminée le 7 février à 20h00.

Personnes candidates à un poste au conseil d'administration

Province de Québec **Élus par acclamation**	Groupe A **Élu par acclamation**	Groupe C **Élu par acclamation**	Groupe D **Élu par acclamation**
Harnois, Steve Tellier, Marie-Christine	Harnois, Benjamin	Lauzon, Tommy	Lévesque, Nathalie

Pour en savoir plus sur les personnes candidates, vous pouvez consulter le document de présentation sur le site internet suivant: desjardins.com/caissededautray ou sur demande auprès de la Caisse.

En vue de faciliter votre participation à ce rendez-vous annuel, nous avons déposé sur le site internet de la Caisse, dans la section « assemblée générale et résultats financiers », un aide-mémoire sur les règles de procédure applicables lors de l'assemblée, le projet de procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de 2023 ainsi que le rapport annuel 2023.

Tous les membres de la Caisse sont convoqués à cette assemblée.

Signé le 1er mars 2024 Yvon Mousseau, secrétaire